

DANS LE MONDE

## Québec et francophonie

---

### Les enjeux pour le Québec dans la francophonie

Les enjeux pour le Québec sont de taille. La progression rapide de l'anglais, particulièrement de l'anglo-américain, est vite devenue une menace pour les États francophones du Nord. On comprend alors l'urgence et la nécessité de resserrer les liens entre les États utilisant le français. Le défi est économique et technologique. Il s'agit de créer et d'occuper des marchés de pointe qui meubleront l'espace francophone. Au plan culturel, il est primordial de refuser l'uniformisation des cultures nationales. Pour le Québec, dont la population ne représente que 2 % des habitants du continent nord-américain, il apparaît vital d'accéder à une communauté francophone internationale. La francophonie apparaît ainsi comme une priorité puisque c'est le seul forum multilatéral auquel il appartient vraiment. La tenue du deuxième Sommet de la francophonie, à Québec en 1987, a constitué pour le gouvernement du Québec la reconnaissance de sa participation à la communauté francophone.

Chef de file dans l'industrie des technologies de l'information, le Québec a décidé de mettre sur pied un Secrétariat aux inforoutes. Le Québec contribue énormément au développement du cyberspace francophone. Même s'il ne représente que 2 % de la population de la francophonie, le Québec est responsable de plus de 30 % du contenu francophone dans Internet. Cette avance peut s'expliquer par la situation géographique du pays, proche du berceau d'Internet, et par sa vivacité lorsqu'il s'agit de défendre la langue française.

Des raisons pratiques expliquent cet état de fait : il y a beaucoup plus d'ordinateurs dans les foyers québécois que français et la tarification téléphonique est beaucoup plus modeste comparée à celle d'autres pays (voir le site web du Secrétariat de l'autoroute de l'information :

<http://www.autoroute.gouv.qc.ca/>.

Finalement, la présence et la qualité du français sur l'inforoute sont tributaires des internautes eux-mêmes, qui doivent créer une demande et exiger des logiciels en français auprès des commerçants.

### Les instruments de la francophonie

Au fil des années, la communauté des pays francophones s'est dotée de divers mécanismes et organismes de concertation et de gestion. Au total près d'une quinzaine d'institutions composent la mosaïque institutionnelle de la francophonie.

#### Les instances décisionnelles

CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS AYANT EN COMMUN L'USAGE DU FRANÇAIS

C'est sous ce nom que se déroulent aux deux ans les Sommets qui permettent aux chefs d'État et de gouvernement de débattre des grands enjeux politiques et économiques, de poursuivre la concertation. Les Sommets soutiennent directement une dizaine d'organismes publics et privés.

## CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE

Les ministres des Affaires étrangères ou de la Francophonie se réunissent lors de la Conférence ministérielle de la francophonie (CMF). Celle-ci est chargée du suivi politique des décisions du dernier Sommet et de la préparation du prochain.

## CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE

Il est composé de dix-huit représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement qui se réunissent sur une base trimestrielle. Son objectif est de stimuler la coopération entre les pays membres, afin de renforcer leur poids dans le concert des nations.

## Les partenaires institutionnels

### CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (CONFEMEN)

Créée en 1960, la Conférence se veut un forum d'information, de réflexion et de concertation pour les pays membres. La démocratisation et la décentralisation de l'enseignement, le financement des infrastructures scolaires, le développement des compétences constituent quelques-unes de ses priorités.

### CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DES PAYS AYANT EN COMMUN L'USAGE DU FRANÇAIS (CONFEJES)

Ce regroupement de vingt-six États et gouvernements est l'instigateur et l'organisateur des Jeux de la francophonie qui se déroulent tous les quatre ans.

### L'ASSEMBLÉE INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES DE LANGUE FRANÇAISE (AIPLF)

Composée de parlementaires de langue française, elle se consacre aux échanges et au dialogue. Ceux-ci vont au-delà de la langue et de la culture pour inclure la promotion de la démocratie, le développement économique, la coopération technique, etc.

### BUREAU INTERNATIONAL DU FORUM FRANCOPHONE DES AFFAIRES (BIFFA)

Son objectif est de créer les conditions propices au développement d'un espace économique francophone.

## LES OPÉRATEURS

C'est ainsi qu'on désigne les institutions responsables de programmes établis par la Conférence ministérielle. On en compte cinq : l'Agence de la francophonie, l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement de langue française, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, TV5 et l'Université Senghor d'Alexandrie.

## Les Sommets des pays et des gouvernements francophones

La tenue de grands Sommets vient confirmer la nécessité de la coopération pour maintenir la francophonie. Des orientations et des objectifs d'action sont dégagés lors de ceux-ci. En voici la liste :

Sommet de Versailles	17-19 février 1986, France
Sommet de Québec	2-4 septembre 1987, Canada
Sommet de Dakar	24-26 mai 1989, Sénégal
Sommet de Chaillot	19-21 novembre 1991, France
Sommet de Maurice	16-18 octobre 1993, Grande-Baie, Île-Maurice
Sommet de Cotonou	2-4 décembre 1995, Bénin
Sommet de Hanoï	15-17 novembre 1997, Viêtnam
Sommet de Moncton	1999, Canada

---